

DOSSIER
INFORMATION SIVOM

SÉCURITÉ
PRÉVENTION DES INONDATIONS

CÔTÉ CENTRE SOCIOCULTUREL
BILAN DE L'ÉTÉ



Des écoles
pour apprendre et grandir!



≡ sommaire

P 4 à 6

Retour en images

- > Un été musical
- > Fête votive
- > Plage des lacs
- > Le mammobile

P 8-9

Jeunesse

- > Le CMJ en camargue
- > La rentrée scolaire

P 10-11

Vie sportive

- > Ouverture des nouveaux vestiaires
- > ASSP
- > Vétathlon
- > Basketball
- > Handball
- > Terre des enfants

P 12-14

Dossier SIVOM

P 15-16

Sécurité

- > Prévention inondations
- > Appel à candidatures
- Participation Citoyenne

P 17-18

Actus

- > Nouveau responsable au service finances
- > Bibliothèque
- > Mise à jour de la Base Adresse Locale
- > Vendanges
- > Calendrier des élections présidentielles
- > Recensement



P 19

Centre Socioculturel

- > Agenda
- > Projet social

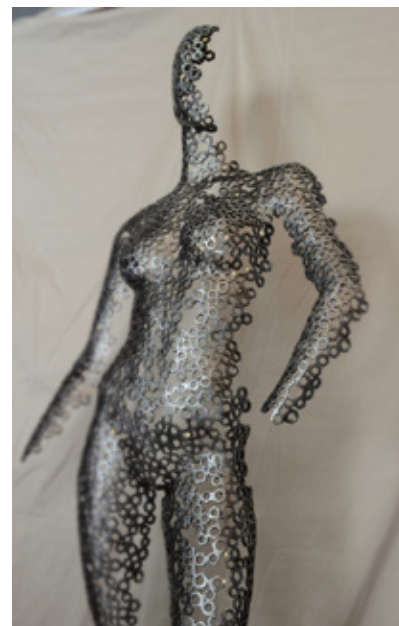
P 20-21

La vie du Conseil Municipal

- > Expressions d'élus
- > Vie du conseil

P 22-23

Envies de sortir !



Le Mag N° 98

Trimestriel édité par la Ville de Vergèze

Directrice de la publication :

Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS

Comité de rédaction :

Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS,
Catherine MASSIP SEBAN,
Nathalie Serrano,
Céline ZUG

© Photos :

Ville de Vergèze, istock.

Réalisation/Impression :

MGT QUIDAM



Ce bulletin est imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement et selon la norme.

Vous retrouverez le bulletin dans votre boîte aux lettres chaque trimestre. Il est en dépôt dans tous les lieux d'accueil municipaux et également consultable sur le site internet de la ville vergèze.fr

UNE RENTRÉE ACTIVE !

Chères Vergézoises, chers Vergézois,

J'espère que cet été vous aura permis de profiter de beaux moments en famille, entre amis, et tout simplement de prendre un peu de temps pour vous.

À Vergèze, la saison a été rythmée par la fête votive, les Vendredis de Vergèze, le 13 Juillet et la plage des lacs. Autant de rendez-vous qui ont animé notre commune et créé de beaux moments de convivialité. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à leur réussite.

Les vendanges viennent de s'achever, rappelant combien la vigne fait partie de notre histoire, de nos paysages et de notre identité. Je veux saluer nos viticulteurs et tous ceux qui, par leur travail, font vivre cette filière essentielle à notre territoire.

La rentrée est désormais bien engagée. Je souhaite une très belle année aux enfants, aux familles, aux enseignants, aux ATSEM et à l'ensemble des personnels qui les accompagnent au quotidien. Durant l'été, nos équipes municipales ont réalisé plusieurs travaux dans les écoles afin d'améliorer les conditions d'accueil de nos élèves.

La rentrée, c'est aussi toute l'énergie de notre tissu associatif. Le Forum des Associations en a donné une belle illustration. Un grand merci aux nombreux bénévoles acteurs de cette réussite.

Notre saison culturelle débute elle aussi avec une programmation riche, variée et accessible que je vous invite à découvrir.

Nos projets continuent d'avancer. Les nouveaux vestiaires et les tribunes du stade d'Honneur sont désormais terminés : de beaux équipements au service de nos associations et de nos collégiens.



Vous découvrirez également dans ce bulletin un dossier consacré au SIVOM et à l'avenir de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Sur ce sujet, notre position est claire : Vergèze ne peut plus accepter d'être sous-représentée, de subir des choix qu'elle conteste et de voir le prix de l'eau augmenter sans que les investissements sur les réseaux soient à la hauteur des besoins.

Nous avons donc engagé une étude indépendante afin de disposer de chiffres incontestables et d'évaluer toutes les solutions possibles. Selon ses conclusions, nous prendrons les décisions nécessaires pour défendre au mieux les intérêts des Vergézois.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne, avec toujours la même volonté d'agir, d'avancer et de défendre Vergèze.

Bonne lecture.
Bien à vous.

Pascale Fortunat-Deschamps
Maire de Vergèze,
1^{re} Vice-présidente CCRVV
& Conseillère départementale

Un été musical



La saison des vendredis à été placée sous le signe des musiques du monde. Des rythmes qui ont uni et réuni les familles venues se détendre en fin de semaine.



Un repas républicain organisé par le Centre Socioculturel et les Bouillens de Culture le 13 juillet au Cottage. Avec l'aimable participation de Lou Veri.



Toute l'équipe de Jazz à Junas a été accueillie à Vergèze Espace. Le sénateur, les élus départementaux et locaux étaient aux côtés de Madame le Maire pour inaugurer les deux soirées musicales qui ont ravi les Vergézois et les amateurs de Jazz.

La fête célèbre les traditions

Durant ces cinq jours de festivités, rien n'a manqué. La jeunesse, baptisée "La Nueva", a orchestré les animations avec sérieux et bonne humeur. Le CMJ a rassemblé parents et enfants lors de son concours de boules, tandis que les orchestres ont fait danser toutes les générations. Sans oublier les traditions camarguaises dans les rues et les arènes qui se sont déroulées en toute sécurité.

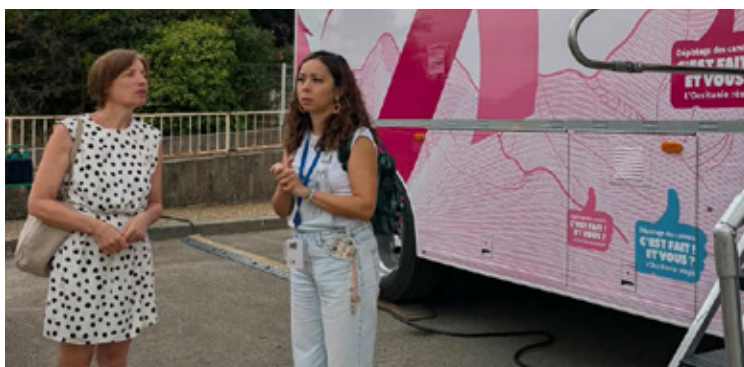


Rafraîchissement garanti à la plage des lacs



Avec les fortes chaleurs de l'été, la plage des lacs a connu une belle affluence. Pendant deux mois, vacanciers et habitants ont profité de la baignade surveillée, des jeux et de la guinguette pour partager des moments de détente dans un cadre pleine nature.

Le mammobile ouvre ses portes aux femmes



La première adjointe, Isabelle Debrie a accueilli le mammobile de passage dans la commune. Ce dispositif itinérant, porté par l'ARS Occitanie, la CPAM, la MSA, la Ligue contre le Cancer du Gard et le CRCDC, permet d'aller à la rencontre des femmes pour faciliter l'accès au dépistage du cancer du sein. Une cinquantaine de femmes ont été invitées à se faire tester durant la journée.

Parlez anglais au travail

Pour les salariés, indépendants et particuliers



- ✓ Cours collectifs à Vergèze, les lundis & mercredis
- ✓ Financé via votre CPF



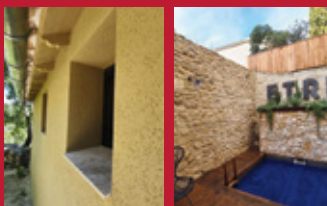
1^{er} cours d'essai
gratuit — appelez

06 95 67 35 36

13b chemin de Nîmes, 30310 Vergèze

contact@moonrakertours.com

ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR
FACADE NEUVE
RAVALEMENT EN MACONNERIE
PEINTURE EXTERIEURE
ENDUITS MATRICÉS
PLAQUAGE EXTERIEUR
RELEVEMENT PISCINE



ERI
FAÇADES



06 12 04 05 67 - 04 11 71 99 12

www.eri-facade-nimes.fr

FREDERIC SEGATTI
Père & Fils
PAYSAGES

Abattage

Élagage

Entretien Parcs & Jardins

Débroussaillage mécanisé

Terrassement

Terre végétale

Tel : 04.66.35.53.21

Frederic.segatti@wanadoo.fr

mas des trois palmiers 30310, vergèze



Les Oliviers
Pompes funèbres

06 26 35 20 22 - 06 26 49 40 36

6, Plan Nourrit 30310 Vergèze

sylvain.rosier19@orange.fr

24h/24 - 7J/7

SUPER U

Route de Codognan - 30310 VERGÈZE - 04 66 35 36 30
du lundi au samedi 8h30 / 20h - Dimanche 8h30 - 12h30
Station-service et Gaz 24h-24h

U location

U DRIVE
coursesu.com

U BILLETTERIE
SPECTACLES

U traiteur

U PHOTO

U énergie



MGS

MAÇONNERIE GENERALE SOUBEIRAN



NEUF & RENOVATION

SOUBEIRAN Lambert
soubairan.lamb@gmail.com
06.76.61.27.42



Salle de bain
clef en main



Électricité



Plomberie



Climatisation



Photovoltaïque



Automatisme



06.15.91.65.00



30310 VERGEZE

S.A.R.L.

PETIT



sarlpetit@bbox.fr

www.sarl-petit.fr

Les jeunes élus s'immergent au cœur de la Camargue

Un an après leur élection, les Conseillers municipaux jeunes ont entamé leurs vacances scolaires par une immersion dans les traditions camarguaises. À la manade Blatière-Bessac, ils ont découvert le métier de manadier, passionné par les taureaux, les chevaux et leur environnement. Après un petit-déjeuner avec Jacques Blatière, le doyen de la famille, et les élus référents Amandine Galera, Benjamin Nadal et

Matthieu Maurin, ils sont partis sur la remorque du tracteur à la rencontre des taureaux, des vaches et de leurs veaux, guidés par les récits captivants de Daniel et Jacques sur la bouvine.

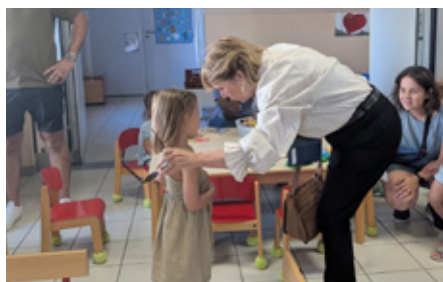
Le déjeuner au Scamandre, à l'ombre des pins, a laissé place au travail sur leurs projets de mandat, pleinement inspirés par cette immersion. L'après-midi s'est

poursuivi par une visite pédagogique accompagnée d'un guide. Au programme : observation des oiseaux, sensibilisation à la nature et projection d'un film sur la Camargue.

Enthousiastes, les jeunes élus sont prêts à porter un mandat tourné vers leur territoire et ses habitants. Leur projet de fin de mandat saura surprendre et séduire la jeunesse Vergézoise.



Une nouvelle année scolaire commence



C'est avec le sourire et beaucoup de sérénité que les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, en maternelle comme en élémentaire. Derrière le portail, les retrouvailles, les premiers échanges avec les enseignants et les salutations des élues ont rythmé cette matinée de rentrée.

Madame le Maire était accompagnée de Brigitte Mirande, nouvelle adjointe aux affaires scolaires et Isabelle Debie, première adjointe.

La municipalité investit dans les écoles

La rentrée c'est aussi des chiffres, de ceux qui témoignent de la politique d'une commune envers sa jeunesse. L'école maternelle n'a pas pu éviter la fermeture d'une classe, les 149 élèves sont à présent répartis dans six classes. Un travail sur la rénovation énergétique de la Rotonde et sur les systèmes de chauffage est en cours pour isoler le bâtiment.

Les 319 élèves de l'école Jean Macé ont à présent des sanitaires en parfait état et des parties communes rafraîchies tous les ans.

Si le collège est géré par le département, les 750 élèves peuvent compter sur Madame le Maire pour être à leur écoute afin de relayer leurs besoins en tant que vice-présidente du département.

En 2026 le coût de fonctionnement (ATSEM, fluides, maintenance...) :

- > École maternelle : 359 215 € soit 1984 € par enfant.
- > École élémentaire Jean Macé : 88 804 € soit 905 € par enfant.
- > École privée la Sarrazine maternelle et élémentaire : 80 000 €

Des sanitaires flambant neufs à l'école Jean Macé



L'été est toujours propice à des travaux dans les établissements scolaires. L'école Jean Macé a ouvert ses portes aux élèves avec des sanitaires neufs, carrelages et peintures refaits, de nouveaux tableaux numériques, des classes climatisées et des extérieurs nettoyés. La partie la plus importante des travaux s'est portée sur les sanitaires pour un coût de **74 076 € TTC**.

De nouveaux équipements en service

Après plusieurs mois de travaux, le nouvel ensemble du stade d'Honneur Perrier entre dans sa dernière phase avant sa mise à disposition pour les sportifs et les associations.

Entièrement repensé, l'équipement comprend désormais **une tribune** de 112 places assises, complétée par 4 emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite, ainsi que **six nouveaux vestiaires**, des sanitaires, des espaces de rangement et **un club-house**.

Cette réalisation permet d'améliorer les conditions d'accueil des joueurs, éducateurs, bénévoles, établissements scolaires et spectateurs lors des entraînements, rencontres et manifestations organisées sur le site. L'accessibilité et la fonctionnalité ont occupé une place centrale dans la conception de ce nouvel ensemble, afin de proposer un équipement adapté aux usages actuels et à la diversité des publics accueillis.

L'opération bénéficie également d'un soutien complémentaire de 60 000 € de la Région Occitanie, venant renforcer les financements déjà mobilisés pour sa réalisation.

Avec l'achèvement de cette opération, le stade d'Honneur franchit une nouvelle étape de sa modernisation. Les clubs et leurs licenciés peuvent prendre possession de ces nouveaux espaces et les faire pleinement vivre.



L'ASSP

sur les plus hautes marches

Le 18 juillet, deux jeunes marcheurs de l'ASSP Vergèze se sont illustrés au plus haut niveau. Sélectionné en équipe de France, **Étienne Kanel** a pris la 9^e place des Championnats d'Europe U18 à Rieti, en Italie, sur 5 000 m marche, avec un nouveau record personnel.

Le même jour, **Gaspard Rocher** terminait 4^e des Championnats de France U18 au stade Charléty à Paris, améliorant lui aussi sa meilleure performance. Deux résultats remarquables qui récompensent leur travail et celui de leur entraîneure Patricia Ravenaux-Yrles, et font rayonner l'ASSP Vergèze bien au-delà du territoire.



Étienne Kanel



Étienne Kanel et Gaspard Rocher



Vergèze Basket Club à l'échelon régional

Le basket vergézois aborde la saison 2026-2027 avec ambition. Au sein de la CTC Vergèze-Milhaud, les seniors masculins évolueront en Pré-Nationale, tandis que les seniors féminines défendront leurs couleurs en Régionale 2.

Deux équipes, deux championnats régionaux et une même volonté de porter haut les couleurs du basket local. Une saison à suivre au fil des rencontres, avec l'ambition de confirmer la dynamique sportive du club aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

Vergèze Handball

un tournoi sous le signe de l'émotion

Fin de partie pour **Nathalie Navarro**.

Le Gymnase 1 a vibré lors du tournoi de préparation organisé par le Vergèze Handball. Quatre formations étaient réunies, dont l'entente Vergèze-Nîmes, engagée en Nationale 3. La journée a surtout été marquée par le jubilé de Nathalie Navarro, emblématique pivot vergézoise, qui met un terme à sa carrière. Entourée d'anciennes coéquipières, elle s'est offerte une dernière victoire avec la Team Jubilé, avant une retraite sportive bien méritée.



Terre des enfants mobilise près de 200 personnes

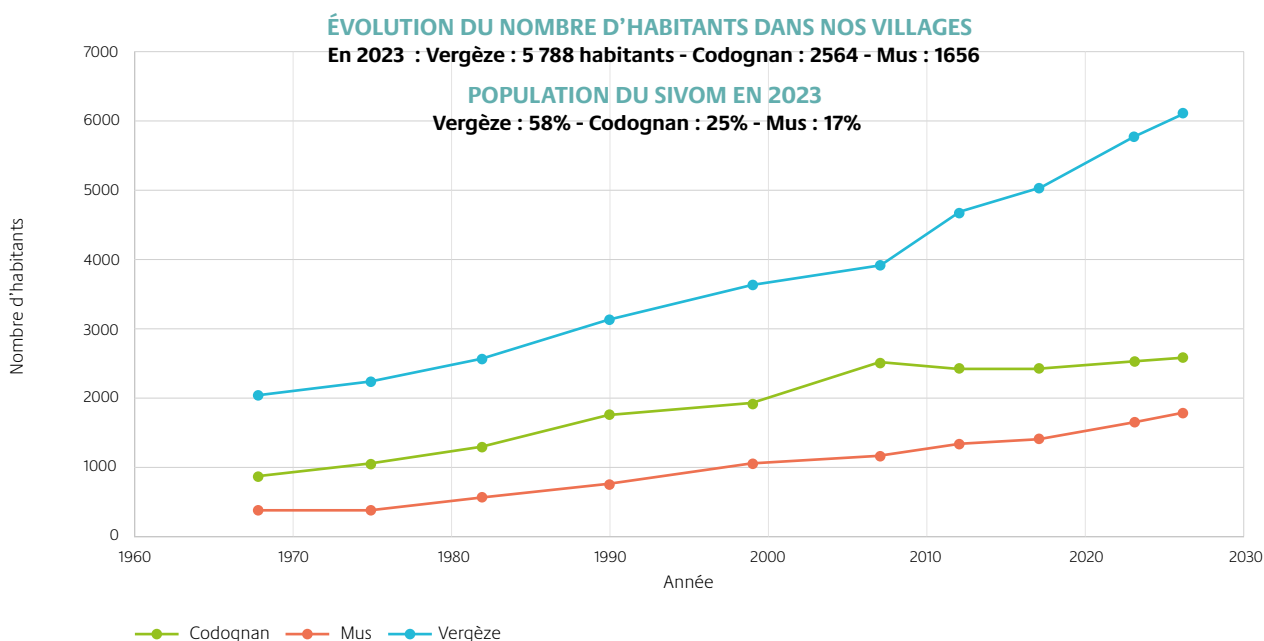
Bénévoles, partenaires, sportifs, il étaient près de 200 au rendez-vous des Relais du cœur au stade Diagana. Cette manifestation sportive qui allie course, marche et vélo est à but caritatif. Chaque année elle reverse ses bénéfices à Terre des Enfants, une association qui vient en aide aux enfants de Madagascar et du Burkina.



SIVOM

Quand les arguments manquent, place au procès d'intention...

Une « lettre ouverte » diffusée à trois reprises pour mettre en cause la Ville de Vergèze et son maire : voilà donc la réponse du SIVOM aux questions que nous posons depuis des années !



LES FAITS SONT SIMPLES

Vergèze est la commune la plus peuplée du syndicat et les Vergézois sont ceux qui contribuent le plus au financement du service de l'eau. Malgré cela, notre commune reste sous-représentée et la clé de répartition des travaux n'est pas respectée. Une situation qui lèse Vergèze et qui ne peut plus durer.

Les conséquences sont très concrètes. Certains de nos travaux de voirie sont aujourd'hui retardés parce que les travaux nécessaires sur les réseaux d'eau et d'assainissement ne peuvent pas être réalisés dans les délais.

Nous le disons depuis longtemps : la priorité doit aller aux réseaux. Renouveler les canalisations, lutter contre les fuites, entretenir et moderniser les infrastructures.

Oui, nous avons contesté le coût de l'usine de décarbonatation. Non parce que nous serions opposés aux investissements, bien au contraire, mais parce que les choix financiers doivent d'abord répondre aux besoins essentiels du réseau et garantir un prix de l'eau modéré pour les usagers.

SAVOIR AVANT DE DÉCIDER

Concernant l'éventualité d'une sortie de Vergèze du SIVOM, notre démarche est claire : décider en connaissance de cause. C'est pourquoi nous avons engagé une étude d'impact indépendante afin d'en mesurer précisément les conséquences financières, techniques et juridiques.

« Étudier n'est pas décider. Vérifier n'est pas menacer. Défendre les intérêts des Vergézois, leur facture d'eau et les investissements auxquels ils ont droit n'est pas une faute : c'est mon devoir de maire. »

Je relève par ailleurs que le maire de Mus, aujourd'hui prompt à juger mon implication passée, n'était pas membre du SIVOM lors du précédent mandat. Il est difficile de témoigner d'une période que l'on n'a pas vécue.

Plus préoccupant encore : Frédérique Monier-Gilles, vice-présidente du SIVOM représentant Vergèze, n'a pas été informée de cette lettre ouverte avant sa diffusion. Voilà une singulière conception de la concertation, du respect des élus et de la transparence. »



Des questions précises Des réponses attendues...

Nous demandons les pièces, les décisions et les méthodes de calculs

Et puisqu'il est question de transparence, les représentants de Vergèze ont officiellement saisi le président du SIVOM.

Nous demandons que nous soient présentés **tous les éléments ayant servi à annoncer une augmentation du prix de l'eau** : hypothèses financières, charges, investissements, volumes de consommation, période de référence et méthode de calcul. Car affirmer que notre démarche entraînerait une hausse du prix de l'eau, sans produire de calcul sérieux pour le démontrer, **ce n'est pas informer les usagers : c'est vouloir leur faire peur** en présentant comme une réalité ce qui n'est qu'une affirmation sans fondement démontré.

Les chiffres permettront de distinguer les faits des contre-vérités.

Nous demandons également, **les devis, factures, coûts de conception, d'impression et de diffusion** de cette publication ainsi que **les décisions ayant permis d'engager ces dépenses.**

Ce courrier a été adressé en copie à **Madame la Préfète du Gard** ainsi qu'aux principaux partenaires institutionnels concernés. (voir courrier page suivante)

Nous continuerons à défendre Vergèze avec détermination. **Notre ligne est claire : davantage de travaux sur les réseaux**, une répartition équitable des investissements, une gouvernance juste et un prix de l'eau modéré.

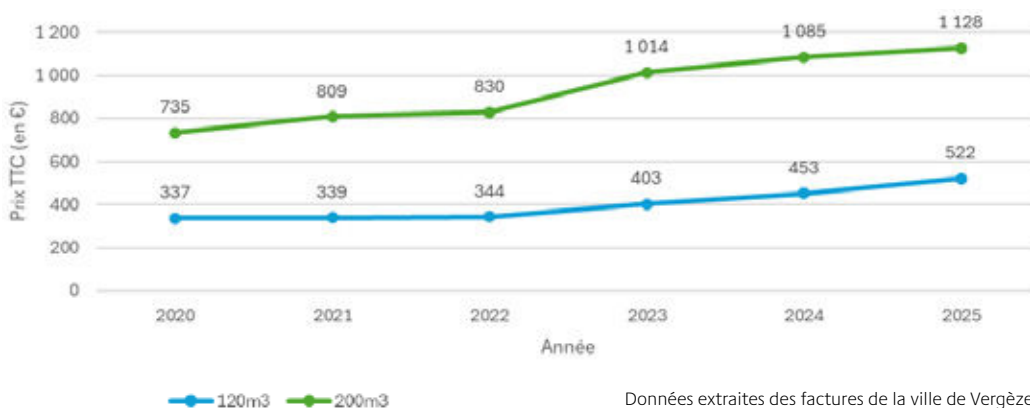
INFORMER, DÉBATTRE, DÉCIDER

Et lorsque l'étude d'impact sera achevée, nous en présenterons les résultats aux Vergézoises et aux Vergézois en toute transparence. Une réunion publique permettra d'exposer les chiffres, d'échanger, de débattre et de répondre aux questions.

Parce qu'une décision aussi importante ne se prend ni sur des procès d'intention ni sur des peurs : elle se prend sur des faits, des chiffres et dans le dialogue avec les habitants.

“L'argent du SIVOM doit servir à l'eau : aux réseaux, aux travaux, à la qualité du service et à la maîtrise des factures. Pas à financer une propagande contre Vergèze et son maire.”

ÉVOLUTION DU PRIX DE L'EAU POTABLE POUR UNE CONSOMATION DE 120M³ ET DE 200M³



Données extraites des factures de la ville de Vergèze



+ 55 %
entre 2020 et 2025
pour une facture-
type de 120 m3



EXTRAITS DU COURRIER ADRESSÉ AU PRÉSIDENT DU SIVOM DU MOYEN RHÔNY

Courrier du 11 septembre 2026

Monsieur le Président,

En notre qualité de membres du comité syndical du SIVOM représentant la commune de Vergèze, nous souhaitons obtenir communication de plusieurs documents relatifs à la conception, à l'impression et à la diffusion de la récente plaquette du SIVOM intitulée « Lettre ouverte aux usagers du service des eaux », ainsi que formuler certaines observations sur les conditions dans lesquelles cette communication institutionnelle a été engagée.

I. Demande de communication de documents administratifs

La présente demande est formée sur le double fondement des articles L. 2121-13, L. 2121-26 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), relatifs au droit à l'information des membres de l'organe délibérant d'un établissement public de coopération intercommunale, et des articles L. 300-2 et L. 311-1 du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA), relatifs au droit de toute personne d'obtenir communication des documents administratifs achevés détenus par une personne publique.

Nous vous demandons de bien vouloir nous communiquer les documents suivants :

1. les devis retenus, bons de commande et factures relatifs à la conception, à l'impression et à la distribution de la plaquette susvisée ;
2. le ou les bons à tirer (BAT) signés préalablement à l'impression ;
3. les documents faisant apparaître le nombre d'exemplaires imprimés et distribués ;
4. les factures ou décomptes relatifs aux frais de routage, d'affranchissement ou de distribution ;
5. l'identité du ou des prestataires ayant réalisé la conception, l'impression et la diffusion de la plaquette, ainsi que le montant global facturé par chacun d'eux ;
6. les documents comptables faisant apparaître l'imputation budgétaire de l'ensemble de ces dépenses (mandats de paiement, bordereaux) ;
7. toute délibération, décision du président ou délégation de signature ou d'attribution ayant permis l'engagement de ces dépenses ;

[...]

Nous vous rappelons que, s'agissant de pièces comptables et budgétaires achevées, cette communication est due de plein droit et ne saurait être subordonnée à la justification d'un intérêt particulier (CGCT, art. L. 2121-26 - CRPA, art. L. 300-1, L. 300-2). Seules les mentions relevant du secret des affaires strictement entendu - le cas échéant les décompositions de prix unitaires ou les éléments révélant la stratégie commerciale d'un prestataire - pourraient faire l'objet d'une occultation, à l'exclusion du prix global et de l'identité du prestataire, qui demeurent communicables sans restriction (CRPA, art. L. 311-6 - CE, 2 mai 2016, n° 381635 - CE, 28 sept. 2016, n° 390760).

Nous vous saurions gré de bien vouloir donner suite à la présente demande dans les meilleurs délais, étant rappelé qu'à défaut de

réponse dans le délai d'un mois, celle-ci vaudrait décision implicite de rejet susceptible de faire l'objet d'une saisine de la Commission d'accès aux documents administratifs.

II. Interpellation sur les conditions d'élaboration de cette communication institutionnelle

Indépendamment de la demande de communication qui précède, nous appelons votre attention, en notre qualité de membre du comité syndical, sur les conditions dans lesquelles cette opération de communication a été engagée. Il nous apparaît en effet que ni le bureau, ni les vice-présidents, ni le comité syndical n'ont été préalablement informés ou consultés sur le principe, le contenu et le calendrier de cette plaquette, alors même que sa diffusion engage l'image et les positions du syndicat sur un sujet en discussion entre ses membres.

[...]

III. Ordre du jour du prochain comité syndical

Par ailleurs, nous vous demandons d'inscrire à l'ordre du jour du prochain comité syndical le point suivant :

« Communication institutionnelle du SIVOM : conditions de conception, de financement, de validation et de diffusion de la plaquette récemment adressée aux usagers ; présentation des éléments et hypothèses ayant servi de base au calcul de l'augmentation annoncée du prix de l'eau. »

À ce titre, nous demandons que soient présentés au comité syndical les éléments précis permettant de comprendre et de vérifier cette estimation, notamment :

- les hypothèses financières retenues ;
- les charges et investissements pris en compte ;
- les volumes de consommation retenus ;
- la méthode de calcul utilisée ;
- la période de référence ;
- les éventuelles hypothèses liées à une évolution du périmètre du SIVOM ;
- ainsi que tout document, étude, simulation ou tableau financier ayant servi à établir les chiffres communiqués aux usagers.

Il nous paraît indispensable que le comité syndical puisse disposer d'éléments objectifs, vérifiables et documentés sur les chiffres avancés dans une communication officielle financée par le syndicat.

[...]

Cette demande s'inscrit dans un souci de transparence, de bonne information des élus et de respect du fonctionnement collectif de notre établissement public.

Les représentants de la commune de Vergèze au comité syndical du SIVOM

Frédérique MONIER-GILLES - Vice-présidente du SIVOM

Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS - Déléguée du SIVOM

Vincent COSTE - Délégué du SIVOM

Sylvain GAILLARD - Délégué du SIVOM

Fabien GAVANON - Délégué du SIVOM

PRÉVENIR POUR ANTICIPER !

L'inondation demeure le premier risque naturel en France, tant par l'ampleur des dégâts qu'elle peut provoquer que par le nombre de communes et d'habitants concernés.

En région méditerranéenne, les épisodes de pluies intenses, fréquents entre août et décembre, peuvent entraîner des crues soudaines et particulièrement dangereuses. Un Français sur quatre est concerné par le risque d'inondation. C'est le premier risque naturel en France par le nombre de communes concernées, l'étendu des zones inondables et les populations

résidant dans ces zones de l'arc méditerranéen. À Vergèze, chacun garde en mémoire les violentes intempéries de septembre 2021. Cet épisode rappelle l'importance de rester vigilant et d'adopter les bons réflexes dès le déclenchement d'une alerte. Anticiper et respecter les consignes de sécurité sont les meilleurs moyens de se protéger et de limiter les risques.

LES BONS COMPORTEMENTS À ADOPTER :



RESTER ABRITÉ

Je reporte tous mes déplacements à pied ou en voiture. Je reste ou je rentre dans un bâtiment.



ÉVITER DE SE DÉPLACER

Je laisse mes enfants en sécurité à l'école.



SE RÉFUGIER À L'ÉTAGE

Je me réfugie en hauteur (à l'étage, dans un grenier, sur le toit).



COUPER LES RÉSEAUX

Je coupe, si possible et sans me mettre en danger, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage.



ÉVITER LA VOITURE

Je ne prends pas ma voiture, quelques centimètres d'eau suffisent à l'emporter.



NE PAS DESCENDRE

Je ne descends pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains.



S'ÉLOIGNER DES COURS D'EAU

Je m'éloigne des cours d'eau, des berges et des ponts. Pour éviter la foudre, je ne me réfugie pas sous un arbre.



RESTER INFORMÉ

Je reste informé et à l'écoute des consignes des secours et de ma mairie.



ÊTRE SOLIDAIRE

Je me soucie des personnes vulnérables et isolées en privilégiant les SMS afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours.

Il existe aussi des dispositifs pour vous accompagner à l'adaptation des logements aux risques d'inondations :
Tél. 09 74 76 93 52
mail : alabri@osgapi.fr

Vigicrues : Service automatique d'information sur le risque de crue soudaine en temps réel :
www.vigicrues.gouv.fr

APPEL À CANDIDATURE PARTICIPATION CITOYENNE

La sécurité : l'affaire de tous



La participation citoyenne est un dispositif officiel signé entre le préfet, le maire et la gendarmerie. Ce dispositif vise à prévenir la délinquance grâce à un réseau de citoyens référents volontaires. Il repose sur la vigilance, la solidarité et la circulation d'informations entre les habitants et les forces de l'ordre (pour la commune uniquement la gendarmerie et la police municipale).

C'est un partenariat entre les habitants, les élus et les forces de l'ordre. Il a un triple objectifs :

- > Améliorer la prévention de la délinquance
- > Renforcer les liens entre les habitants et la police/gendarmerie
- > Améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions

Les citoyens référents sont sélectionnés par le Maire après une réunion publique. Ils sont choisis sur la base du volontariat, de la disponibilité et de l'honorabilité. Ils signalent tout événement suspect et diffusent les conseils de prévention : ils sont un relais d'information. Ils ne disposent pas de prérogatives de police et ne réalisent pas de patrouille.

La police, et la gendarmerie, assurent le lien avec les citoyens référents, recueille les informations, dispense des conseils et des messages de prévention.

Pour rejoindre le dispositif présentez-vous au poste de police aux heures d'ouverture.

DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

La gendarmerie a présenté son bilan sur les huit derniers mois de 2026

> Les atteintes aux biens passent de **113 à 88**

> Les cambriolages de **25 à 7** et le nombre d'interventions de la gendarmerie de **338 à 282** en comparaison à la même période de 2025.

> Le réseau des **45 caméras** de vidéoprotection contribue à sécuriser l'espace public et apporte une aide concrète à la Police municipale et à la Gendarmerie.

> Les référents citoyens jouent eux aussi un rôle utile dans ce maillage des forces vives de la sécurité.



1^{er} réseau national et associatif de service à la personne



Service d'aide et d'accompagnement à Domicile
04 66 51 43 87
vergeze@fed30.admr.org



Service de Soins infirmiers à domicile et équipe spécialisée Alzheimer
04 66 35 53 43
ssiad.rhony@fed30.admr.org



UN NOUVEAU RESPONSABLE AU SERVICE FINANCES

Kamel Harouat a fait sa rentrée le 1^{er} septembre en rejoignant le service finances de la commune. Après une expérience professionnelle à Saint-Jean-de-Védas, il a souhaité revenir dans le Gard, où il réside à proximité de Vergèze.

Fort d'une solide expérience, il maîtrise avec aisance les finances, il connaît aussi la commande publique et les assurances. C'est avec humilité qu'il prend la tête d'un service composé de trois agents expérimentés, avec lesquels il entend avant tout « *faire équipe et servir la commune, qui a un grand potentiel* ».



BIBLIOTHÈQUE

Réouverture de la bibliothèque

La pause estivale est terminée et les lectrices et lecteurs ont été nombreux à venir faire le plein de nouveautés littéraires.

Les bibliothécaires ont procédé au choix de nouveaux livres, prêtés par le Département du Gard pour un semestre. À voir et à emprunter, au même titre que les livres appartenant à la bibliothèque.

Troc aux Livres en octobre

Le Troc aura lieu du 13 au 24 octobre, aux heures d'accueil de la bibliothèque.

L'accès au stand est ouvert à tous, abonnés ou non :

- Échangez vos livres personnels dans la limite de 10 par passage.
- **1 livre amené = 1 livre à prendre sur le stand.**
- Les livres sont à déposer à l'entrée pour être vérifiés
- **Sont refusés :** les dictionnaires et encyclopédies, guides touristiques, revues.
- Seuls les livres en bon état sont acceptés.



Soin des livres

Régulièrement, des livres sont rendus détériorés.

Une tentative de réparation « maison » peut s'avérer fatale pour l'ouvrage, malgré vos bonnes intentions.

Il est préférable de le signaler lors de votre retour aux bibliothécaires, qui disposent du matériel et du savoir-faire adéquat. Dans le cas d'un livre neuf, d'une reliure coupée ou de pages tachées/ gribouillées, le lecteur est tenu de le remplacer à l'identique sans délais.



DES ADRESSES PLUS PRÉCISES POUR MIEUX VOUS PROTÉGER

Depuis 2020, la commune a progressivement nommé et numéroté des voies qui ne disposaient pas d'adresses précises. Ces opérations ont permis de mettre à jour la Base Adresse Locale (BAL), désormais intégrée à la Base Adresse Nationale (BAN).

Cette démarche améliore la distribution du courrier et la localisation des réseaux, mais surtout facilite l'intervention des services de secours et de sécurité en permettant de localiser rapidement chaque habitation.

Le Conseil municipal a officiellement approuvé le classement des voies communales et la Base Adresse Locale le 2 juillet 2026. Les habitants concernés par une modification d'adresse seront contactés par la commune et recevront un certificat d'adressage. Ils devront ensuite signaler leur nouvelle adresse à leurs différents correspondants.

Renseignements :
service Urbanisme
Tél. 04 66 35 80 11
annick.voisin@vergeze.fr



HERACLÈS ET LA CAVE COOPÉRATIVE DE VAUVERT : MUTUALISENT LEURS FORCES ET PRÉPARENT L'AVENIR



Le nouvel ensemble Héraclès compte désormais 85 coopérateurs (dont 25 vauverdois), 1400 ha (dont 250 hectares apportés par Vauvert). La fusion permet d'apporter à Héraclès de nouveaux profils de vins dont les Costières de Nîmes. Olivier Chabrol, ancien président de Vauvert, rejoint le bureau Héraclès, en tant que vice-président, aux côtés de Jean-Philippe Julien.

La fusion intervient durant la période très intense des vendanges qui ont lieu cette année exceptionnellement sur 3 sites : Codognan, Saint-Dézéry et à Bellegarde chez Vignerons Créateurs, puisque le site de Vauvert est désormais fermé. Cette année encore, les vendanges ont démarré très tôt, dès le 29 juillet, du fait des conditions climatiques, mais la récolte s'annonce à la fois très qualitative et quantitative.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2027 : VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION !

Dates à retenir :

1^{er} Tour : Dimanche 18 Avril 2027

2^e Tour : Dimanche 2 Mai 2027

INSCRIPTIONS :

date limite en ligne et en mairie : vendredi 12 Mars 2027.

Pour vous inscrire en Mairie vous devez être muni d'une CNI ou d'un Passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile (hors téléphone portable) au nom de l'intéressé. Si le justificatif est à un autre nom fournir copie recto-verso de la CNI du titulaire du compte ainsi qu'une attestation sur l'honneur précisant le même domicile.

En ligne : service-public.gouv.fr.

Les mêmes justificatifs devront être fournis.

PROCURATIONS :

À la gendarmerie : muni de la CNI ou du passeport en cours de validité ainsi que de son Numéro d'Electeur National (inscrit sur la carte d'électeur) et celui de la personne chargée de voter.

En ligne : www.maprocuration.gouv.fr

Muni d'une identité numérique certifiée. Pas besoin de vous déplacer. Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée.

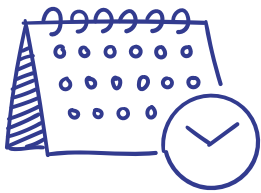


EN 2027 LES VERGEZOIS SERONT RECENSÉS

Le prochain recensement de la population aura lieu du **jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2027**. Organisée par l'Insee, cette campagne permet de déterminer le nombre d'habitants de chaque commune et de calculer la participation de l'État au budget local.

Pour les communes de moins de 10 000 habitants, l'enquête concerne l'ensemble de la population, **vous recevrez la visite d'un agent recenseur, nommé par la commune**. Il peut vous apporter une aide pour remplir votre document.

L'agent recenseur vous remettra un code qui vous permettra de faire votre recensement en ligne.



AGENDA

OCTOBRE 2026

- **Semaine bleue au CSC du 05 au 10 octobre** : le bénévolat chez les seniors, une recette pour rester en forme. (demander le programme à l'accueil du CSC ou sur le site de la Marie)

- Café des parents **tous les premiers mardis du mois de 9h30 à 11h30**

VACANCES DE TOUSSAINT SPÉCIAL FAMILLES :

- **Soirée parentalité le mardi 20 octobre de 18h à 20h**

Les enfants avec « un petit truc en plus »... (TDAH, Dys, HPI...) des spécialistes vous écoutent et répondent à vos questions.

- **Sortie intergénérationnelle en Cévennes le samedi 24 octobre 2026**
Visite de la grotte de Trabuc et Balade avec le train à vapeur des Cévennes à Anduze (15€/adulte et 10€/ pour les moins de 25 ans) inscription obligatoire

- **Bourse aux jouets, matériel de puériculture et vêtements enfants le samedi 07 novembre de 9h à 13h.**
Stand à réserver à l'accueil (5€/stand)

- **Initiation et sensibilisation aux premiers secours mardi 17 novembre de 18h à 21h** avec la Croix Rouge. Gratuit pour tous et inscription obligatoire

- **soirée jeux pour tous vendredi 20 novembre de 18h00 à 21h30** avec apéritif dînatoire partagé (pensez à apporter du salé ou du sucré) gratuit et sur inscription

NOVEMBRE 2026

- **Mardi 03 novembre** : la charge mentale des familles et comment apprendre à ne pas s'oublier en tant que parent ?

DÉCEMBRE 2026

- **Mardi 01 décembre** : histoires de familles, transmettre pour bien grandir

L'OUVERTURE DU CSC EN ÉTÉ FAIT LE BONHEUR DE TOUS

Encore un succès pour cet été jeunesse 2026 qui a attiré une cinquantaine de familles du territoire venue s'amuser, échanger, rompre l'isolement et découvrir de nouvelles activités manuelles, artistiques et sportives. Le programme composé d'une quarantaine d'activités construit en collaboration avec les jeunes, les associations, les bénévoles du CSC montre que l'équipe répond à la forte demande des habitants de rendre leurs vacances actives malgré l'été caniculaire que nous venons de vivre. Une édition 2026 prometteuse... à l'année prochaine !



RETOUR SUR LA SORTIE INTERGÉNÉRATIONNELLE AU FESTIVAL D'AVIGNON



Que ce soient des habitués du festival ou des novices, 61 personnes ont profité de la sortie culturelle du 9 juillet 2026 pour assister à deux pièces de théâtre, renforcer le lien social, ou tout simplement déambuler dans les ruelles pittoresques d'Avignon à la rencontre d'artistes de rue. Un moment de partage artistique et convivial dans l'ambiance si particulière du Festival d'Avignon...

ÉCRITURE DU PROJET SOCIAL DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Après une vingtaine d'années d'existence, le Centre Social écrit une nouvelle page de son histoire en proposant à tous les volontaires adhérents ou non du CSC de participer à une réflexion sur les projets à construire pour les cinq prochaines années. De nouveaux axes de travail seront lancés pour répondre aux évolutions qui s'imposent en

matière de soutien aux familles, accompagnement de la jeunesse et maintien du bien-être et de la santé des seniors. Réunion publique sur l'écriture du projet Social le **vendredi 16 octobre de 18h à 20h** dans les locaux du Centre Socioculturel. A vos agendas.... nous vous attendons nombreux pour adhérer et participer à cette aventure !

SÉANCE DU 05/06/26

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Tirage au sort des jurés d'assise au titre de l'année 2027

01 > Elections sénatoriales - Election des délégués sénatoriaux et de leurs suppléants

FINANCES – MARCHÉS PUBLICS

02 > Taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2027

03 > Modification des droits de place des marchés de plein vent

PERSONNEL

04 > Préparation des élections professionnelles – Composition du Comité Social Territorial

05 > Modification du tableau des effectifs

06 > Modification des conditions de l'emploi contractuel de responsable du service informatique

07 > Attribution d'une gratification à une stagiaire dans les services techniques

08 > Convention de mise à disposition gratuite des surveillants de baignade recrutés par la société AQUALOL au profit de la commune pour la surveillance et la sécurité de la plage publique

AFFAIRES SCOLAIRES

09 > Renouvellement de la convention ENT avec l'Education Nationale

VIE ASSOCIATIVE ET SPORT

10 > Convention avec l'Amicale des sapeurs-pompiers de Vergèze pour l'occupation des arènes à l'occasion de l'organisation du bal des pompiers

11 > Convention avec le Judo club vergézois pour l'occupation du parc du Cottage à l'occasion de sa fête de fin d'année

CULTURE - FESTIVITÉS

12 > Convention de partenariat avec l'association Jazz à Junas dans le cadre du festival « Jazz à Vergèze »

13 > Convention avec le club taurin Fiesta Brava pour la mise à disposition des arènes à l'occasion de l'organisation d'une course de taureaux le 31 octobre 2026

URBANISME

14 > Renouvellement de la Charte avec la DDTM et ENEDIS dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites et la « cabanisation » dans le Gard

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

15 > Convention de pâturage

INTERCOMMUNALITÉ

16 > SIVOM du Moyen Rhône – Décision de principe avant engagement de la procédure de retrait

17 > CCRVV - Projet de piste cyclable - Convention de superposition d'affectation d'une voirie relevant du domaine public pour le besoin d'aménagement et d'utilisation d'une voie verte

18 > Convention avec la CCRVV relative au fonctionnement du service Application du Droit des Sols

19 > Commission Locale de l'Evaluation des Transfert de Charges (CLETC)

SÉANCE DU 02/07/26

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

01 > Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal

02 > Droit à la formation des élus

03 > Désignation du référent auprès de BRL

04 > Renouvellement de l'adhésion à la CPTS e-Rhône et désignation des élus représentant la commune

PERSONNEL

05 > Modification du tableau des effectifs

FINANCES – MARCHÉS PUBLICS

06 > Convention de mécénat spécifique avec Nestlé Waters Supply Sud pour le financement de la nouvelle piste d'athlétisme

07 > Modification du Projet de restructuration de la piste d'athlétisme du stade Diagana et de son plan de financement

08 > Opération Vestiaires du stade d'honneur – Avenants à plusieurs marchés de travaux

VIE ASSOCIATIVE ET SPORT

09 > Convention de partenariat avec le club de culturisme Vergézois pour la réhabilitation de la salle de musculation du gymnase 2

10 > Convention de partenariat avec le club Gym'art pour la transformation du praticable de gymnastique du gymnase 2

URBANISME

11 > Validation du tableau de classement des voiries et de la Base Adresse Locale (BAL)

12 > Avenant à la convention avec l'Agence d'Urbanisme

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE LOCALE

13 > Modification des droits de place des halles

INTERCOMMUNALITÉ – GEMAPI

14 > Enquête publique concernant le projet de nouvelle digue du Rhône – Avis du Conseil Municipal



**Conseiller, protéger, accompagner
c'est notre métier**

AICHA SYLLA
Votre Agent Général

14 RUE JEAN GRAND
30660 GALLARGUES LE MONTUEUX

0466884056

AGENCE.SYLLA@AXA.FR

N° Orias : 20008588



Auto-Moto



Habitation



Santé



Prévoyance



Epargne-Retraite



Professionnels

Ferronnerie d'Art - Métallerie - Menuiseries - Serrurerie - Vitrage

Camargue
Ferronnerie
Arnaud Daudé

Route d'Arles - 30800 Saint-Gilles
Mobile : 06 14 69 40 16 - Bureau : 09 82 39 33 98
E-mail : arnaud@camargue-ferronnerie.com
www.camargue-ferronnerie.com

L'OPPOSITION

Chères Vergézoises, chers Vergézois,

Un été qui s'achève, une rentrée qui commence

La fête votive est un moment important de notre été, un temps de rencontre, de partage et de convivialité auquel de nombreux Vergézois sont attachés. Cette année, nous avons cependant ressenti un manque d'animations et de dynamisme. Elle aurait pu être imaginée différemment afin de toucher un public plus large, de rassembler toutes les générations et de permettre aux commerçants et aux forains de profiter pleinement de l'événement. Une fête votive doit être fédératrice, vivante et accessible à tous. Pour les prochaines éditions, nous souhaitons qu'une réflexion collective associe davantage les habitants, commerçants, associations et acteurs locaux.

Un autre sujet suscite de nombreuses interrogations : l'éventualité d'une sortie de la commune du SIVOM. Les discussions et la polémique autour de cette question inquiètent et divisent une partie des habitants. Sur un sujet aussi important pour l'avenir de notre commune et la qualité des services rendus, les décisions doivent être prises avec mesure, transparence et responsabilité. Au-delà des désaccords, un seul objectif doit guider les choix : l'intérêt des Vergézoises et des Vergézois.

Nous remercions également les associations et leurs bénévoles pour leur engagement tout au long de l'été, notamment auprès de notre jeunesse. Leur travail, souvent discret mais essentiel, contribue au dynamisme, au lien social et à la qualité de vie dans notre commune.

En cette rentrée, nous adressons tous nos vœux de réussite aux enfants, aux jeunes, aux parents, aux enseignants et personnels éducatifs, ainsi qu'aux commerçants, associations, actifs, retraités et à toutes celles et ceux qui font vivre Vergèze.

Nous continuerons à être présents, attentifs et à l'écoute des Vergézois, avec la volonté constante d'œuvrer dans l'intérêt de tous et de notre commune.

**JULIEN DROST
ET LES ÉLUS D'OPPOSITION**

LA MAJORITÉ

L'été a fait place à une rentrée tout en douceur

Après un été marqué par une chaleur parfois suffocante partout en France, Vergèze a une nouvelle fois profité d'une belle saison, riche en rendez-vous et en moments de convivialité.

Pour se rafraîchir, les lacs étaient tout indiqués ; pour s'ambiancer, la fête votive n'a pas failli à sa réputation ; et pour terminer la semaine en douceur, les Vendredis de Vergèze ont, une fois encore, attiré un public familial heureux de se retrouver. Ces rendez-vous sont devenus des temps forts de notre été, contribuant à faire vivre notre commune et à créer ces moments de partage auxquels nous sommes attachés.

La jeunesse n'a pas été oubliée. Pour la troisième année, le Centre socioculturel Marcel Pagnol est resté ouvert durant l'été avec une programmation spécialement pensée pour les jeunes. Un lieu climatisé et accueillant et surtout un espace de vie et de rencontres qui s'est construit au fil des années. Nous tenons à remercier chaleureusement toute l'équipe pour son investissement et son énergie, qui permettent à cette belle initiative de se poursuivre et de grandir.

Cette rentrée est également l'occasion de rappeler que les élus de la majorité municipale soutiennent et partagent pleinement le positionnement de Madame le Maire et de leurs élus au SIVOM. Nous resterons mobilisés avec une seule priorité : défendre les intérêts des Vergézoises et des Vergézois. Qu'il s'agisse de préserver les finances de la commune ou de défendre l'intérêt public et la qualité des services rendus à nos habitants, nous parlerons d'une seule voix et resterons déterminés à faire entendre la position de Vergèze.

Par ailleurs, nous nous étonnons des quatre démissions des élus de l'opposition ainsi que de leurs absences répétées en commission. Être élu, c'est avant tout être présent, impliqué et force de proposition.

L'automne s'annonce riche en activités, avec de nombreux rendez-vous sportifs, culturels, associatifs et municipaux.

Nous aurons le plaisir de vous y croiser !

ENVIE COMMUNE !

LE MAGAZINE MUNICIPAL, VOTRE VITRINE !

Faites-vous mieux connaître, Communiquez ! Que vous soyez, commerçant, artisan, profession libérale ou entrepreneur, le magazine municipal de Vergèze vous ouvre ses colonnes. Profitez-en pour offrir de la visibilité à vos activités, vos promotions et actions commerciales ou tout simplement un rappel de votre présence aux vergézois.

RENSEIGNEMENTS : Service Communication - culture.communication@vergeze.fr / 04 66 35 80 39 / 04 66 35 80 08

Bon de commande à télécharger : vergeze.fr

OCTOBRE

DIMANCHE 4 OCTOBRE

TOUR DE CHANTS PROVENÇAUX

L'école de provençal « Lou parla de nòstis àvi » et le groupe de musique « Balantrans » vous invitent à partager un moment convivial autour des chants provençaux.

15h Ciné Théâtre – Entrée libre

MERCREDI 7 OCTOBRE

« CONTEXTE »



L'humoriste et chroniqueur Akim Omiri décortique avec sarcasme et lucidité les grands débats de société et les tensions de notre époque.

20h30 Vergèze Espace

Spectacle hors abonnement, billets en vente dans les réseaux habituels : Fnac, Géant, Magasins U, Intermarché, Francebillet.com

VENDREDI 9 OCTOBRE

LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE 2026/2027



Présentation Vidéo des spectacles et expositions programmés pour cette nouvelle saison.

19h Ciné-théâtre – Entrée libre

LES 10 ET 11 OCTOBRE

FÊTE DU CINÉMA



4 films par jour samedi et dimanche pour tous. Programme joint dans votre magazine. Entrée : 5€

DIMANCHE 11 OCTOBRE

FORUM DES PROFESSIONNELS



Stands des professionnels Vergézois, entreprises, commerçants, artisans et produits locaux. De nombreuses animations, jeux pour enfants, démonstrations, défilés, lots et cadeaux à gagner...

Buvette et petite restauration sur place. Organisé par CAP VERGÈZE.

De 10h à 18h Vergèze Espace

Entrée libre

LES 17 ET 18 OCTOBRE

SALON NEO GEEK & CARD SHOW



Deux jours pour plonger dans l'univers geek et pop culture !

Samedi : 10h-19h

Dimanche : 10h-18h Vergèze Espace

Entrée : de 5 € à 15 € selon les formules.

Prévente en ligne : 5 € la journée / 8 € les deux jours.

SAMEDI 17 OCTOBRE

OCTOBRE ROSE



Marchons et courons tous ensemble au profit de la ligue contre le cancer.

À partir de 9h

Remise des prix et verre de l'amitié après les courses.

Adulte : 10 € + 1 conso offerte au BDS

Enfant : 2€ participation offerte par l'ASSP pour les enfants licenciés.

Inscriptions : **Place de la République**

SAMEDI 24 OCTOBRE

FINALE DU TROPHÉE TAURIN RHÔNY VISTRE VIDOURLE



Vergèze accueille la grande finale de la 5^e édition du Trophée Taurin Rhôny-Vistre-Vidourle, porté par la CCRVV. Après une saison de compétitions sur le territoire, les meilleurs raseteurs et taureaux des manades locales se retrouveront dans nos arènes pour l'ultime rendez-vous de la saison 2026.

15h30 Arènes – Entrée libre

SAMEDI 31 OCTOBRE

LE CMJ FÊTE HALLOWEEN



«Une maison décorée, un bonbon ou un sort»

Décorez votre maison et inscrivez-vous pour accueillir les enfants costumés lors de la déambulation !

Inscriptions jusqu'au 25/10

cmj@vergeze.fr

Salle Espace République

Programme en cours d'élaboration

NOVEMBRE

LUNDI 2 NOVEMBRE

DON DU SANG

organisé par l'amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

De 14h à 19h30 Espace République



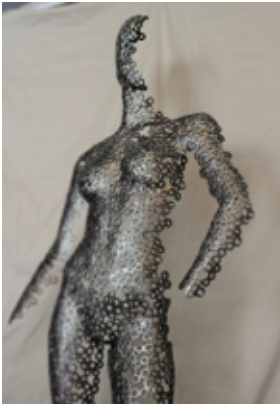
JEUDI 5 NOVEMBRE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

18h30 Salle du Conseil Municipal

Bienvenue à tous.

VENDREDI 6 NOVEMBRE
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
« QUAND LE MÉTAL PREND VIE »
de Christophe Sabatier



Découvrez l'univers de ce sculpteur autodidacte, où le fer et l'inox se transforment sous ses mains en œuvres figuratives empreintes de poésie et de sensibilité.



MERCREDI 11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE
DU 11 NOVEMBRE 1918
11h30 Place de la République

VENDREDI 20 NOVEMBRE
« LE PROCÈS D'UNE VIE »*



À travers le destin de Marie-Claire, 16 ans, confrontée à une grossesse non désirée, le combat de Gisèle Halimi pour le droit à l'avortement. Un procès historique et un formidable acte de résistance pour que les femmes puissent disposer librement de leur corps.

20h30 Vergèze Espace



*Vergèze Culture Entrée générale 16€
Réduit et abonné : 13€ - Enfant moins
de 12 ans 5€ - Nouveauté Pass Culture
pour le 15/ 21 ans
Billetterie en ligne sur vergeze.fr

MARDI 24 NOVEMBRE
CONFÉRENCE « SI LA SOURCE
M'ÉTAIT CONTÉE » de René Balana



« C'est une fabuleuse histoire que cette source a traversé depuis sa reconnaissance officielle de 1863, et je vous propose de la partager »

René Balana

19h Ciné Théâtre – Entrée libre

VENDREDI 27 NOVEMBRE
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
« UN CHEMIN DE TERRE »
d'Anne Schreck



Anne Schreck nous invite à nous laisser surprendre et emprunter les chemins de traverse... des chemins de terre.

18h30 La Capitelle – Entrée libre

DÉCEMBRE



JEUDI 3 DÉCEMBRE
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
18h30 Salle du Conseil Municipal
Bienvenue à tous.

VENDREDI 4 DÉCEMBRE
DÉFIS TÉLÉTHON
Gymnases 1 et 2
Programme à venir



VENDREDI 4 DÉCEMBRE
LANCMENT DES ILLUMINATIONS
DE NOËL

Avec le Père Noël pour faire briller les yeux des enfants et le chocolat chaud pour régaler les gourmands.

18h Parvis de l'hôtel de Ville



SAMEDI 5 DÉCEMBRE
GRAND MARCHÉ DE NOËL

De nombreux exposants pour préparer les fêtes et dénicher des idées de cadeaux originaux.

De 9h à 17h Centre-Ville

CINÉMA
2 SÉANCES
PAR JOUR

À 16H ET 18H

au ciné-théâtre

Entrée générale : 5€

Programmation sur le site de la ville et les réseaux sociaux

> Samedi 17/10

16h La fille dans les nuages

18h Soudain

> Samedi 24/10

16h Toy Story 5

ou Tad L'explorateur
et la lampe magique

18h Si tu penses bien

> Samedi 31/10

16h Billie Melody

18h Oklahoma Honey

Pascale Fortunat-Deschamps, maire de Vergèze
et son Conseil Municipal
vous invitent à la présentation de la

SAISON 26/27

Vendredi 9 octobre 2026

19h - Ciné-Théâtre - Entrée libre

Vidéos des spectacles,
animations musicales par les

GASPARDS

Suivi d'un cocktail dînatoire
La Capitelle - 4 rue basse

BIENVENUE À TOUS !

